



**Décision arrêtant la liste des personnes autorisées à exercer à titre provisoire en France  
la profession d'aide-soignant**

**Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Hauts-de-France**

**Vu** l'arrêté du 10 juin 2022 prescrivant des mesures nécessaires à la gestion de la sortie de crise ;

**Vu** l'instruction DGOS/RH1/2022/135 relative à l'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'infirmier ou d'aide-soignant et aux autres dispositifs existants permettant de faire face aux tensions dans les établissements sanitaires et médico-sociaux ;

**Vu** la demande de délivrance d'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'aide-soignant transmise par IFAS ARMENTIERES au nom des intéressés en date du 26/07/22 et attestant qu'ils remplissent les conditions prévues au I. de l'article 1 de l'arrêté du 10 juin 2022 susvisé ;

Par ces motifs,

**DECIDE**

Une autorisation d'exercice provisoire de la profession d'aide-soignant est accordée aux élèves dont les noms suivent jusqu'au **12 septembre 2022** :

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
ANNICOTTE	Justine
BAILLEUL	Ingrid
BEAUFREERE	Hanna
CARRILLO	Kévin
CEUGNART	Stéphanie
CROQUET	Mathilde
DAMIE	Laëtitia
DEBERT	Ophélie
DELOBEL	Chloé
DESSIN POLLET	Pascaline
DESMON	Rudy
DEBUE	Laura

*B*

NOM	PRENOM
DELEAU	Laura
DELHORS	Lucie
D'HERCK	Céline
DUFOUR	Marine
EL MAHJARI ZARKANI	Saliha
FRERE	Céline
FRUIT	Séverine
HELLUIN	Maëva
LAHOUSSE DELABROYE	Sandrine
LAVAL	Camille
LEMAIRE	Anne-Laure
MACHTELINCK	Sylvie
PACHECO MOREIRA	Ana Isabel
PREVOT	Gwennaëlle
SAMYN	Johnny
SCREVE	Morgan
SWYNDAUW	Paul
VANDEVOORDE	Mélanie
WERQUIN CARLY	Marine
ZANDERS	Cindy

Fait à LILLE, le 26/07/2022

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur régional de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités  
p. o. le chef de service



Nicolas SAENEN